

LA VIEILLESSE EN FRANCE

SE SENTIR UTILE ET AIMÉ...

Trop de personnes âgées ne perçoivent pas suffisamment leur utilité sociale. Trop d'entre elles ont même souvent l'impression de n'être qu'un poids pour la Société, qu'une charge pour leur famille. Il convient ici de remarquer que 80 % des personnes âgées qui ont besoin d'aide sont entourées par leur famille. À côté de ces personnes là, il en existe qui vivent dans des conditions morales difficiles car coupées de toutes relations extérieures, soit parce qu'elles n'ont plus de famille (10 à 13 % des personnes âgées n'ont pas d'enfants), soit parce que leur famille est elle-même âgée, soit parce que leur famille n'est pas géographiquement proche de leur domicile (10 % des personnes âgées ont des enfants qui habitent loin, voire à l'étranger).

Simone de Beauvoir avait dit que l'on voit « *l'évolution d'une Société à la façon dont elle traite ses personnes âgées* ». Contribuer à l'élaboration d'une Société plus amène justifie donc de cultiver, chez les personnes âgées, une raison d'être et un projet de vie.

L'un de ces défis serait de faire en sorte que les personnes âgées qui sont encore en mesure d'être utiles à autrui puissent l'être :

- Ainsi, pour les personnes âgées qui vivent à leur domicile, l'aide qui leur est apportée doit être calculée pour compenser le handicap lié à l'âge tout en prenant garde de laisser à la personne âgée toutes les activités qu'elle peut encore réussir à réaliser. On a souvent l'impression que, plus l'aide est importante, mieux c'est, cela ne semble pas toujours exact et peut même précipiter certaines personnes dans un syndrome de glissement, véritable état d'abandon de l'attachement à la vie.

Le problème est que, souvent, l'aide à domicile est aussi un moyen de casser la solitude dans laquelle vit la personne âgée. Il serait peut être intéressant d'apporter l'aide juste nécessaire pour compenser le handicap lié à l'âge et apporter une autre forme de soutien, destiné lui à pallier à la solitude.

- Pour les personnes âgées qui vivent en maison de retraite, le même principe semblerait intéressant à appliquer. Ainsi, a-t-il été constaté un vif intérêt, pour certains résidents, pour la participation à un atelier de bricolage, de couture... Il est à cet égard très dommage que les règles strictes édictées en matière de sécurité alimentaire et contrôlée par les services vétérinaires empêchent les activités de cuisine...

Dans les deux cas, des systèmes visant à créer des relations entre des personnes âgées vivant seules, à leur domicile ou en maison de retraite, et des personnes extérieures, apparaissent très intéressants. Certaines maisons de retraite ont d'ailleurs déjà mis en application ce principe, grâce au bénévolat et avec des résultats très encourageants.

Un autre de ces défis serait de parvenir à promouvoir un état d'esprit propre à la solidarité inter-générationnelle. Les personnes âgées ont beaucoup à transmettre ; leur apporter, ne serait-ce que le minimum qui leur est dû, transformerait des jours froids en des moments de bonheur partagé.

I L'ACTION BÉNÉVOLE EN INSTITUTIONS POUR PERSONNES ÂGÉES :

La plupart des maisons de retraite admettent la venue de bénévoles pour des actions spécifiques, mais peu intègrent cette activité dans l'organisation globale de l'accompagnement des personnes âgées.

Il a été essayé ici de poser les principes et de décrire les actions d'un bénévolat réellement participatif, dont la place, reconnue et cadrée, s'insère dans le dispositif général des établissements.

A Objectifs du bénévolat :

L'objectif fondamental du bénévolat est celui du maintien de la socialisation des résidents.

Dans les résidences qui accueillent des personnes en pleine possession de leurs facultés et qui mènent une vie autonome ne se pose pas le problème de la continuité sociale ni du bénévolat d'accompagnement.

Par contre dans les institutions qui hébergent des personnes en perte d'autonomie, physique et mentale, on constate un phénomène de rupture sociale, déjà constatée à domicile. En effet, le phénomène institutionnel lui-même, agit comme facteur d'exclusion : les "murs de l'asile" (Goffman) créent une barrière symbolique. Si, de plus, on prend en compte la représentation sociale de la vieillesse, comme "nauffrage", on voit bien que la maison de retraite peut constituer un monde à part, à l'écart de la Société.

- Le bénévolat a pour premier objectif de renouer les liens entre les résidents et la Société.

- Le deuxième objectif est d'accompagner chaque personne dans les gestes de la vie courante.

Une image est celle de l'aide au déplacement en fauteuil roulant. Nous donnerons des exemples multiples, au chapitre des actions proposées.

- Le troisième est celui du maintien en éveil. La personne âgée, confinée, handicapée, peut se laisser aller et glisser tout doucement dans un "sommeil psychologique", perdant goût à tout, perdant tous les points de repère.

Le bénévole peut participer aux actions d'éveil, par la conversation, le jeu, les diverses animations.

Plus généralement, on notera que l'activité bénévole s'exerce moins sur un terrain d'actions pratiques, matérielles, techniques, que sur un plan psychosocial.

B Constat :

Le bénévolat "ça marche". Certes, les médias en parlent peu, sauf lors d'actions dans certaines circonstances comme la marche contre la maladie d'Alzheimer.

Des bénévoles sont présents dans la plupart des établissements, soit comme personnes individuelles, soit déléguées par des associations importantes¹, soit créant elles-mêmes de petits groupes locaux.

On peut regretter cependant la relative "non-reconnaissance" de cette activité, tant par les pouvoirs publics que par les institutions elles-mêmes.

Le second constat porte sur l'âge des bénévoles : les jeunes sont trop rares.

Le troisième a trait à la position ambiguë des salariés de ces établissements : d'un côté, ils peuvent redouter une emprise des bénévoles sur leurs fonctions, craindre même que les directions essayent de remplacer des salariés par des bénévoles ; d'un autre côté, ils peuvent demander parfois aux bénévoles de prendre en charge des tâches pour les aider dans leur travail, par exemple, aider un résident à manger.

C Préalables au développement du bénévolat :

1 Premier préalable : structurer le bénévolat

L'aide apportée à un proche ou à un ami, dans la sphère familiale ou relationnelle, relève de l'initiative individuelle ; fondée sur l'affection, la compassion ou l'impératif du devoir envers les proches, l'action bénévole s'effectue dans la liberté des échanges interpersonnels.

Sans minimiser le "don de soi", base de l'engagement bénévole, il est impératif, pour une action dans un cadre institutionnel, de l'organiser en une structure reconnue et gérée. Celui qui demande son admission en maison de retraite attend de l'institution qu'elle assure sa sécurité et sa protection.

Il importe en conséquence que les bénévoles soient nommément désignés, qu'ils se plient aux règles de la vie de l'établissement, que leur activité s'insère dans l'ensemble des autres activités, visant ainsi un projet de vie des résidents.

2 Deuxième préalable : former les bénévoles

La bonne volonté ne suffit pas. Il faut reconnaître que trop souvent les bénévoles ne connaissent de l'Etablissement que ce qu'on en dit, dans le quartier ou ce qu'ils s'en représentent. Information et formation sont indispensables d'abord pour réfléchir à une conception humaine du vieillissement et des handicaps, dont la démence, puis pour participer à l'accompagnement des résidents. Des formations particulières peuvent aussi favoriser le développement d'activités spécifiques : animation d'un groupe de lecture du journal, occupations manuelles, etc.

3 Troisième préalable : réaliser la collaboration de tous les acteurs

Autour du résident, l'ensemble des intervenants doit agir en concertation, évitant les empiètements comme les vides. Les acteurs sont d'origine très différents ; salariés, de fonctions et de formations diverses, visiteurs, fournisseurs, intervenants occasionnels (coiffeurs, esthéticiens, psychologues, ...) Il faut tenter de réaliser une synergie.

4 Quatrième préalable : l'évaluation

Comme toutes les activités, le bénévolat doit donner lieu à une évaluation de son efficacité, des problèmes soulevés, de sa conformité avec le projet de vie. Dans cette phase, les résidents doivent pouvoir réagir et être entendus.

D Les actions :

Si les préalables sont respectés, les actions peuvent être multiples et très différentes d'un établissement à l'autre. Chaque groupe détermine sa politique.

L'activité bénévole couvre un large domaine, allant de la simple présence régulière, près d'un résident, à l'organisation de vacances ou de voyages.

Nous donnons ici de simples exemples :

- Visite-discussion : régulièrement, un bénévole vient rendre visite à un résident, pour lui raconter les faits et gestes de son quartier. Nous tenons à souligner que, mêmes déments, ces résidents réagissent généralement à ce genre de discussion. L'affectif est en jeu.

- Atelier de bricolage ; un ancien ouvrier de l'établissement vient régulièrement (nous insistons sur la régularité) bricoler avec des résidents, à des travaux simples, mais qui sont dans la ligne de ce que faisaient ces résidents auparavant. Il en est de même d'un petit atelier de couture ou autre.

- Sorties : les bénévoles tiennent le bras ou poussent des fauteuils pour aller au supermarché...

- Sortie au restaurant (à condition qu'il présente l'accessibilité aux fauteuils et des toilettes aménagées).

- Sortie-vacances : un groupe de résidents part à la mer (ou à la montagne) avec un accompagnement de personnel et de bénévoles.

- Jeux collectifs : dans certains établissements sont organisés, tous les deux ans, les “olympiades” des résidents, groupant une dizaine de maisons de retraite. Les jeux sont simples, mais préparés dans l’année, dans chaque maison. Ils donnent lieu à des remises “officielles” de médailles...
- La musique, la peinture, sont des moyens très prisés, pour quelques uns....

II DU BÉNÉVOLAT AU LIEN SOCIAL ENTRE LES GÉNÉRATIONS :

A Idée générale :

Il s’agirait de créer un lien entre des jeunes, pratiquant une activité sportive, et des personnes âgées, vivant seules en maison de retraite, en organisant la visite de ces jeunes volontaires auprès des personnes âgées.

B Pourquoi une telle opération ?

1 La canicule :

Elle a été à l’origine d’un traumatisme car de nombreuses personnes sont décédées. Mais, au-delà, elle a mis en évidence la solitude dans laquelle vivaient certaines personnes âgées. C’est sur ce deuxième point qu’une action peut être envisagée.

2 Sur le plan sportif :

C’est l’occasion de mettre en évidence les aspects positifs du sport. C’est le sport, facteur de lien social, c’est le sport symbole de générosité, de solidarité, d’ouverture aux autres, qui sera mis à l’honneur.

C Comment organiser cette opération ?

Cela pourrait se faire grâce à la création d’une association qui aurait trois missions :

1 Repérer des villes, qui soient des villes cibles, où il y ait des maisons de retraite et un (ou des) club(s) sportif(s) sérieux susceptibles de fournir des jeunes volontaires.

a) Les jeunes :

- À partir de 15 ans ;
- Jeunes ne posant pas de problème ;
- Signent un engagement révocable où ils s’engagent à rendre une visite régulière tous les 15 jours ;
- Les parents sont sensibilisés à la démarche de leurs enfants ;
- Les jeunes reçoivent une formation simple portant sur la psychologie des personnes âgées, sur les comportements à avoir ou à éviter ;
- Les jeunes sont encadrés par un responsable qui peut être un dirigeant ou un éducateur du club, une personne déléguée par le CCAS de la ville ou par le maire.

b) Les maisons de retraite :

Elles sont parrainées par un sportif de haut niveau Cela joue un rôle d’incitateur pour les jeunes qui apparaissent de ce fait comme les relais de l’action du sportif de haut niveau. Cela vient aussi casser l’image de “nauffrage” de la vieillesse.

2 Mobiliser des sportifs de haut niveau :

- #### a) Confection d’une liste.

b) Demander aux sportifs de haut niveau :

- un parrainage
- un courrier tous les trois mois aux jeunes ;
- un petit signe de temps en temps, don de maillot par exemple ;
- de faire en sorte que l'attitude du jeune soit valorisée ;

Remarque : Tout ce travail d'animation et d'interaction doit faire l'objet d'une attention soutenue afin que la motivation soit constante. Ce sera le rôle essentiel de l'association que d'organiser cela.

3 Organiser une action de promotion du lancement de l'opération :

- Rassemblement dans une grande salle, symbole de solidarité ;
- Avec une intervention du Ministre des Sports sur les valeurs du sport ;
- Avec une conclusion sur la solidarité intergénérationnelle par exemple par Jacqueline de Romilly, de l'Académie française.

III PROMOUVOIR UN COMPORTEMENT CIVIQUE VIS-À-VIS DES PERSONNES ÂGÉES :

A Idée générale :

Il s'agit d'encourager une attitude attentionnée vis-à-vis des personnes âgées dans les actes de la vie quotidienne : leur parler, leur faire un sourire, leur prendre le bras pour traverser un passage protégé, les aider à monter dans un bus, etc. Ce comportement, source de chaleur humaine, sera le rayon de soleil de leur journée.

B Mode d'action :

Cette attitude devrait apparaître assez naturelle, malheureusement, à une époque antérieure, il a été jugé nécessaire de casser le système de valeurs qui le sous-tendait. Il faut donc maintenant rechercher les trésors enfouis de la solidarité et du respect mutuel entre les générations. Car, la solidarité entre les générations, n'est pas qu'une question de politesse élémentaire, elle est à l'origine d'un véritable bonheur.

Une action susceptible d'entraîner cette prise de conscience serait de faire réaliser à deux auteurs, l'un jeune et l'autre âgé, un texte court et superbe, vantant les mérites de la solidarité inter-générationnelle. Il serait habile de faire en sorte que l'auteur le plus âgé bénéficie d'une grande notoriété afin de faciliter la diffusion du texte d'une part, mais surtout d'illustrer le caractère mutuel de cette solidarité. Ce texte d'une demi page à trois quarts de page serait ensuite adressé aux maires en leur demandant de bien vouloir le publier dans leurs journaux municipaux respectifs. De nombreux maires, de quelque tendance qu'ils soient, seraient heureux d'être les partenaires de la réhabilitation du comportement civique vis-à-vis des personnes âgées. Cette action pourrait être amplifiée grâce au soutien du secrétariat d'État aux personnes âgées, ce qui permettrait de toucher plus rapidement l'ensemble des Maires.

CONCLUSION

Les actions présentées dans ce premier travail de réflexion sur les personnes âgées correspondent à une approche très parcellaire du problème de la vieillesse. Avant de développer les autres aspects (réflexion sur un concept proche des "villages de vacances" pour compléter la panoplie des institutions – place du médecin généraliste – accueil à l'hôpital – actions de solidarité au niveau des immeubles où vivent des personnes âgées - etc.), il nous est toutefois apparu urgent d'essayer de jouer sur les mentalités. Cela passe par des actions d'un coût pratiquement nul pour l'État et qui seraient déjà tellement bénéfiques.

1 : Par exemple Jalmav (aide à la fin de vie), Croix Rouge, etc...